Informations de base

2008/2222(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Recherche appliquée dans le domaine de la Politique commune de la pêche **Subject** 3.15 Politique de la pêche 3.50.01.05 Secteurs spécifiques de la recherche	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	PECH Pêche	MIGUÉLEZ RAMOS Rosa (PSE)	10/09/2008
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Affaires maritimes et pêche	POTOČNIK Janez	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/09/2008	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/01/2009	Vote en commission		Résumé
26/01/2009	Dépôt du rapport de la commission	A6-0016/2009	
18/02/2009	Débat en plénière		
19/02/2009	Décision du Parlement	T6-0065/2009	Résumé
19/02/2009	Résultat du vote au parlement		
19/02/2009	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2008/2222(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55-p4 Règlement du Parlement EP 55

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/6/64838

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE414.985	10/11/2008	
Amendements déposés en commission		PE416.567	08/12/2008	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0016/2009	26/01/2009	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T6-0065/2009	19/02/2009	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2009)2154	26/06/2009	

Recherche appliquée dans le domaine de la Politique commune de la pêche

2008/2222(INI) - 19/02/2009 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 616 voix pour, 18 voix contre et 24 abstentions, une résolution sur la recherche appliquée dans le domaine de la politique commune de la pêche (PCP).

Les députés se disent convaincus de la nécessité, dans les politiques menées en matière de recherche, de porter une plus grande attention aux problèmes spécifiques de la pêche et de l'aquaculture en raison de l'importance économique, sociale et politique de ce secteur dans l'Union.

Revoir le 7ème Programme-cadre : déplorant que le 7ème programme-cadre ne considère ni la pêche ni l'aquaculture comme des axes spécifiques, la résolution invite la Commission à revoir le programme-cadre à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours, prévue pour 2010, en portant une plus grande attention aux problèmes spécifiques de la pêche et de l'aquaculture. Ils soulignent que, pour assurer une mise en œuvre efficace de la PCP, il est nécessaire de mettre en place des programmes spécifiques dans le domaine de la recherche appliquée et de veiller à leur financement grâce à une dotation budgétaire adéquate.

Nouvelles priorités : le Parlement recommande que, dans le domaine de la recherche scientifique marine, la priorité soit donnée non seulement à la recherche visant à la connaissance de l'état des ressources halieutiques, mais également aux aspects écosystémiques, commerciaux, économiques et sociaux déterminant la gestion des pêcheries, tous ces aspects revêtant un intérêt crucial.

Dialogue scientifiques-pêcheurs : constatant le conflit d'intérêts évident entre les pêcheurs et les scientifiques dans le court terme (alors que leurs objectifs à long terme sont plus compatibles), la résolution invite la Commission à encourager une collaboration plus étroite entre les pêcheurs et les scientifiques, à rassembler des informations spécifiques sur la manière dont le dialogue scientifiques-pêcheurs fonctionne actuellement dans les différents États membres et à répertorier les meilleures pratiques.

La Commission et les États membres sont en outre invités à mettre en évidence et à mieux communiquer aux pêcheurs leur intérêt à tenir compte, dans l'évaluation de leur perte économique supposée à court terme, du bénéfice économique qu'ils peuvent escompter à moyen ou long terme.

Attirer les jeunes scientifiques : les députés soulignent le problème préoccupant du déficit de jeunes scientifiques dans la recherche appliquée dans le domaine de la pêche, en raison de carrières peu attractives par rapport à la recherche fondamentale et à d'autres disciplines scientifiques. Ils insistent la nécessité de rétablir des cursus universitaires intéressants et valorisants, débouchant sur des carrières rémunératrices pour cette filière scientifique.

Echange d'informations : le Parlement exhorte enfin la Commission à promouvoir la création d'un réseau européen stable, basé sur les infrastructures physiques existantes dans les États membres et destiné à l'observation et à la récolte de données du milieu marin, qui faciliterait l'échange d'informations entre les opérateurs du secteur et les organismes de recherche européens, et maintiendrait l'Union dans une position d'excellence.